



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE À AUJARGUES

Votre enfant est inscrit à **l'école élémentaire d'Aujargues** pour la prochaine année scolaire 2023-2024. La rentrée scolaire aura lieu le lundi 4 septembre 2023.

Vous pourrez télécharger les documents de réservation des temps périscolaires (matin, midi, soir) sur le site www.ccpaysdesommieres.fr à partir du 17 août. Ils devront être remis à la référente de l'école lors des permanences de pré rentrée. Vous pourrez aussi les récupérer sur place lors de ces permanences.

Les réservations pour le lundi 4 et le mardi 5 septembre devront être effectuées le vendredi 25 août au plus tard.

DATES ET HORAIRES DES PERMANENCES DE PRÉ-RENTRÉE SUR L'ÉCOLE

| | |
|-------------------------|--------------------------------------|
| Mardi 22 août | De 15h30 à 19h |
| Mercredi 23 août | De 9h30 à 12h30 |
| Jeudi 24 août | De 9h à 12h30 et de 16h à 19h |
| Vendredi 25 août | De 14h à 17h |

TRANSPORT SCOLAIRE

Attention : Pour les enfants résidant sur les communes d'Aujargues et Junas, **un titre de transport est obligatoire** si votre enfant doit utiliser le service de transport scolaire (trajet A/R domicile/école).

Pour cette rentrée :

Quelle que soit votre situation (nouvelle inscription ou renouvellement), vous devez créer votre compte unique « Famille » en ligne sur le site www.lio-occitanie.fr du 12 juin au 31 juillet.

Au-delà du 31 juillet, une participation forfaitaire pour inscription tardive de 25€ devra être réglée afin de finaliser l'inscription aux transports scolaires.

Si vous n'avez pas accès à une connexion internet, un formulaire papier vous sera remis sur demande.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

- Accueils Périscolaires : Virginie Valette - 04.66.77.77.46 - v.valette@ccpaysdesommieres.fr
- Transports scolaires : Cathy Raynaud - 04.66.77.77.44 - c.raynaud@ccpaysdesommieres.fr